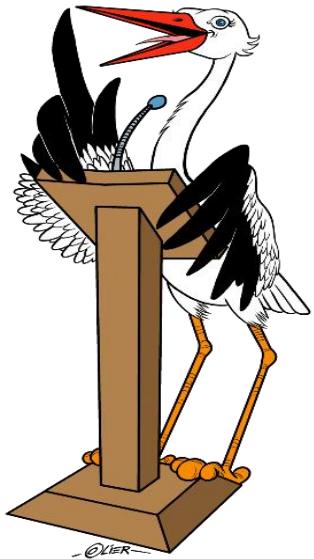


**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
brassicol'**
Le Samedi 28 février 2026

A l'étang de pêche de Saint-Jean-Saverne
Chemin de l'étang
67700 Saint-Jean-Saverne



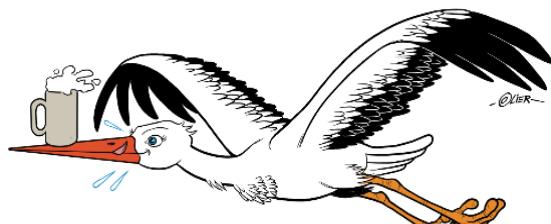
Déroulement de la journée :

- 10h15-11h45 Assemblée Générale
- 12h00 apéritif offert par l'association
- 12h30 repas avec boissons comprises (30 euros par personne et 13 euros pour les enfants jusqu'à 12 ans)
- 14h00 à 15h30 bourse réservée aux membres présents à l'assemblée

ORDRE DU JOUR

-
1. Désignation d'un Président et Secrétaire de séance
 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 28 février 2025
 3. Projets d'activités 2026
 4. Budget dépenses prévisionnelles pour 2026
 5. Bilan du mondial de la collection objets de brasseries à Haguenau en juin 2025
 6. Bilan de notre bourse du 9 novembre 2025 à Otterswiller
 7. Bilan et approbation des comptes 2025
 8. Rapport des réviseurs aux comptes
 9. Montant de la cotisation et abonnement 2027
 10. Renouvellement des membres du comité et du réviseur aux comptes. (Les sortants sont Yves Marticou, Thierry Soubiran, Serge Vollmer, Eddy Senger). Appel à candidatures pour le Comité de Direction et réviseurs aux comptes.
 11. Divers
 - Volontaires pour le nettoyage de printemps OTTERSWILLER
 - Maintien du barbecue de le 4 octobre 2026 APP Saint-Jean-Saverne
 - Salon des objets de brasseries et publicités à Corbenay le 25, 26 avril 2026
 - Bourse d'échange d'objets de brasseries au musée de Saint Nicolas de port le 30 mai 2026
 - Bourse d'échange d'objets de brasseries à la micro-brasserie "bonne bière" à Hérim (59) le 12 septembre 2026

ASSOCIATION BRASSICOL'



A retourner à:
Jacques WARMEL
37 rue de la gare
57230 EGUELSHARDT
president.brassicol@gmail.com
Tél : 06.84.04.78.20

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE Saint-Jean-Saverne le 28 février 2026

Chemin de l'étang, de 10h00 à 11h45
Suivie d'un repas

NOM: _____ PRENOM: _____

Veuillez trouver ci-joint mon formulaire de participation à l'A.G du 28-02-2026

1 – Je participe à l'Assemblée Générale

OUI NON

2 – Je participe au repas (vers 12h15) et je joins mon règlement

Nombre d'adultes pour le repas (30 € / adulte) x 30 € = _____

Nombre d'enfants pour le repas (13 € / enfant) x 13 € = _____

Merci de rayer les mentions inutiles.

Règlement par chèque libellé à l'ordre de BRASSICOL'

Ou par virement bancaire :

Indiquer dans le descriptif du virement « PRENOM NOM – REPAS 2026»

CCM Saint Jean – Strasbourg

titulaire du compte : BRASSICOL'

IBAN : FR76 1027 8010 0100 0220 1420 129

BIC : CMCIFR2A